



**PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

Service logement et urbanisme

Affaire suivie par : Clara LE HOT

Tel : 02 54 55 75 34

clara.le-hot@loir-et-cher.gouv.fr

Blois, le **24 OCT. 2023**

Le préfet de Loir-et-Cher

à

Monsieur le Président du Tribunal
Administratif d'Orléans
28, rue de la Bretonnerie
45057 ORLEANS Cedex 1

Ref : EP/PV/Mennetou-sur-Cher

PJ : Le résumé non technique, la demande de permis
de construire

Objet : Enquête publique préalable à la délivrance d'un permis de construire relatif à la réalisation d'un parc photovoltaïque sur la commune de Mennetou-sur-Cher.

La SAS Photosol Développement a déposé une demande de permis de construire en vue de la réalisation d'un parc photovoltaïque, d'une puissance de 24,37 MWc, sur la commune de Mennetou-sur-Cher.

Compte-tenu de la puissance, ce projet fait l'objet d'une étude d'impact. Par conséquent, en application des dispositions de l'article L.123-2 du Code de l'environnement, il doit être soumis à enquête publique.

Dans cette perspective, je vous prie de bien vouloir désigner un commissaire enquêteur qui sera chargé de conduire cette enquête publique.

L'enquête publique devrait se dérouler à partir de mi-décembre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet,
Le directeur départemental des territoires
~~Le directeur départemental des territoires~~
adjoint.

Patrick FRANÇOIS